

# TRÉMEHEUC

n°50 - octobre 2019

## Mise en accessibilité-restructuration de la mairie

Le groupe Nox, qui assurait la mission de Bureau d'Etudes Tout Corps d'Etat (BE TCE) dans le cadre du projet de mise en accessibilité de la Mairie, a été placé en redressement judiciaire. Par courrier en date du 21 juin 2019, l'administrateur judiciaire de l'affaire informait officiellement Monsieur le Maire que le groupe ne disposait plus des fonds nécessaires pour poursuivre sa mission. Un nouveau BE TCE, la société IPH, a donc été recruté.

Le nouveau binôme Atelier L2 (Architectes)-IPH (BE TCE) avait l'obligation de reprendre les études du groupe Nox. Certaines données n'ayant pas été prises en compte, le montant prévisionnel des travaux a été revu à la hausse. Il s'élève désormais 564 309.01 € HT.

Pour rappel, le projet comprend :

- La mise en accessibilité-restructuration de la mairie par l'utilisation de l'ancien commerce
- La création d'un logement locatif au dessus de l'actuel secrétariat de mairie
- Le changement du système de chauffage des bâtiments communaux avec passage au tout électrique
- La rénovation des toilettes publiques, et du local attenant en salle des associations

Les élus ont émis certaines réserves au sujet de cette augmentation et attendent les devis des entreprises pour définitivement se positionner. L'appel d'offres sera lancé dans le courant du mois d'octobre.

## Ouverture d'une enquête publique pour l'aliénation de portions et de chemins ruraux

Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, du mercredi 25 septembre 2019 à 10h00 au mercredi 16 octobre 2019 à 16h00, relative à l'aliénation de 8 portions et chemins ruraux situés aux lieux-dits La Garenne, La Bellenais, La Retardais, La Gallerie, Rochefort et La Gautrais.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête publique sont accessibles à la mairie de Trémeheuc pendant toute la durée de l'enquête, du 25 septembre au 16 octobre 2019, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 du lundi au jeudi et de 10h00 à 12h30 le vendredi, sauf jours fériés, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Les pièces du dossier sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [www.tremeheuc.fr](http://www.tremeheuc.fr)

Le premier et le dernier jour de l'enquête, le Commissaire-enquêteur reçoit en personne, en mairie de Trémeheuc, les observations du public, de 10h00 à 12h00 le mercredi 25 septembre 2019 et de 14h00 à 16h00 le mercredi 16 octobre 2019. Le Commissaire enquêteur peut aussi recevoir les observations du public par écrit à l'adresse de la mairie : 4, rue du Taillis - 35270 Trémeheuc, ou à l'adresse mail suivante : [mairie@tremeheuc.fr](mailto:mairie@tremeheuc.fr)

Dans le cadre de cette enquête publique, des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Pierre SORAIS, Maire de Trémeheuc.

### Coordonnées

✉ 4, rue du Taillis  
35 270 TRÉMEHEUC  
☎ 02 99 73 22 26  
[mairie@tremeheuc.fr](mailto:mairie@tremeheuc.fr)  
[www.tremeheuc.fr](http://www.tremeheuc.fr)

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :  
De 10h00 à 12h30  
Et de 14h00 à 16h30  
Le vendredi :  
De 10h00 à 12h30

### Tarifs de la salle communale

Un seul repas midi : 175 €  
Chauffage : 37 €  
Avec un repas soir : 263 €  
Chauffage : 56 €

### Repas des aînés

Le repas en l'honneur des aînés aura lieu le lundi 11 novembre dans la salle communale de Trémeheuc. Le prix du repas s'élève à 28,50 € / personne (repas gratuit pour les plus de 65 ans). Le menu sera détaillé dans la prochaine lettre d'informations. N'hésitez pas à vous inscrire.

### SMICTOM

Collecte des ordures ménagères  
mercredis 9, 16, 23, 30 octobre  
mercredi 6 novembre

Collecte des sacs jaunes  
lundi 21 octobre  
lundi 4 novembre

## Délibérations du vendredi 27 septembre 2019

### Avis du Conseil Municipal sur le projet d'unité de méthanisation au lieu-dit Le Pont Saint-Martin à Combourg

Une consultation du public d'une durée de quatre semaines a été ouverte du 28 août 2019 au 25 septembre 2019 inclus, sur la demande présentée par la SAS METHA JC, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à la création d'une unité de méthanisation de matière végétale brute et effluents d'élevage, située au lieu-dit Le Pont Saint-Martin à Combourg. Lors du dernier Conseil municipal, Monsieur le Maire a invité Monsieur Eric JOUBERT à présenter ce projet dont il est à l'initiative avec trois autres associés. Monsieur le Maire a ensuite invité les conseillers municipaux à se positionner sur le projet par un vote à bulletin secret. Monsieur Eric JOUBERT n'a pas participé au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 6 voix pour et 1 abstention, a émis un avis favorable sur le projet.

### Création d'une réserve incendie au lieu-dit La Galerie

Les lieux-dits La Galerie et Le Bas Launay ne sont protégés par aucune Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Monsieur le Maire s'est rapproché :

- dans un premier temps, du SDIS 35 pour implanter dans ce périmètre un réservoir d'eau souple d'une capacité de 120 m<sup>3</sup>
- dans un second temps, de Monsieur Yvonnick PICOT qui accepte de mettre à disposition de la commune et du SDIS 35 une portion de sa parcelle A 232 à La Galerie pour l'installation du réservoir

Monsieur le Maire a sollicité plusieurs entreprises pour la réalisation de cette poche d'eau mais n'a pas encore reçu tous les devis. Le montant de l'opération ne devrait cependant pas dépasser les 20 000 € TTC. Pour cette dépense, la commune peut bénéficier de la subvention de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, au titre du programme de soutien aux opérations d'investissement, égale à 50 % du coût HT de l'investissement après subventions déduites.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté l'installation d'un réservoir d'eau souple d'une capacité de 120 m<sup>3</sup> sur le terrain de Monsieur Yvonnick PICOT à La Galerie. Cette autorisation n'est valable qu'à condition qu'une convention de mise à disposition du réservoir soit signée entre Monsieur Yvonnick PICOT, le SDIS 35 et la commune de Trémeheuc. La future poche d'eau permettra de couvrir en matière de DECI les lieux-dits La Galerie et Le Bas Launay. Le Conseil Municipal a aussi autorisé Monsieur le Maire à choisir l'entreprise pour la réalisation de ces travaux, dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire (délibération 13-2014 du 11 avril 2014).

***Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus d'informations.***

## Comité des Fêtes

- Le Comité des Fêtes s'associe à Anne HAMELIN pour vous proposer des cours d'aquarelle à l'ancien commerce de Trémeheuc. Les dates des cours sont les suivantes : 18-19 septembre, 2-3-16-17-30-31 octobre, 13-14-27-28 novembre, 11-12-18-19 décembre 2019. Inscriptions-renseignements : 06.15.92.74.04 - [energetixanne@gmail.com](mailto:energetixanne@gmail.com)

- Le 17 octobre et le 21 novembre 2019 à partir de 14h00 : après-midi jeux

- Le 12 décembre 2019 à partir de 14h00 : fabrication des décorations de Noël

- Tous les mardis et vendredis après-midi : randonnée d'environ 5 km sur différents circuits de la Bretagne Romantique. Covoiturage possible. Le départ a lieu dans le bourg de Trémeheuc à 14h00, avec un retour programmé vers 17h00 suivi d'un pot de l'amitié à l'ancien commerce.

- Le Comité des Fêtes met à votre disposition une boîte à livres sous le porche de l'atelier communal. De nombreux ouvrages sont disponibles. Vous pouvez continuer à déposer et emprunter les livres pour leur donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

